

Tenzin Gyatso, XVIe Dalai Lama

PRIX NOBEL DE LA PAIX, CHEF TEMPOREL ET SPIRITUEL DU TIBET

Né le 6 juillet 1935 dans un petit village du nord-est du Tibet (Amdo, actuellement nommé Qinghai), Tenzin Gyatso est reconnu, alors qu'il n'a pas trois ans, comme la réincarnation de ses treize prédécesseurs (le premier, Gyalwa Guendune Droup naquit, en 1351), considérés comme la manifestation terrestre de Tchenrezi, le bodhissattva de la compassion.

"Dalai" est un mot mongol signifiant océan et "Lama", un équivalent tibétain du terme indien guru qui désigne un maître spirituel. Accolés l'un à l'autre, les deux termes sont souvent traduits librement par "Océan de sagesse".

Mais "Dalai Lama" est avant tout un titre. Celui de chef spirituel - figure religieuse la plus éminente du monde bouddhiste - et de chef temporel du Tibet - chef d'Etat.

A quatre ans, Tenzin Gyatso est intronisé à Lhassa, capitale du Tibet. Dès l'âge de six ans, il devient moine et reçoit une éducation de haut niveau qui le prépare à ses fonctions religieuses et à la direction de son pays. En 1949, lors de l'invasion du Tibet par la Chine, le peuple tibétain réclame la remise exceptionnelle des pleins pouvoirs à l'adolescent. Très vite et malgré tous ses efforts, il comprend qu'une entente sera difficile, mais il refuse toute lutte armée. Les attaques des combattants de la liberté se multiplient, suivies de répressions sans pitié. C'est dans ce climat très tendu que Tenzin Gyatso passe avec succès son doctorat d'études bouddhistes le plus élevé : guéshé lharampa.

Quelques jours plus tard, les Chinois lui tendent un piège. Craignant pour la vie de son chef, le peuple se regroupe autour de son palais d'été, le Norbulingka. Les Chinois préparent une attaque contre la foule et un bombardement de la ville. Le Dalai Lama doit se résigner à fuir, espérant éviter un massacre... qui eut lieu malgré tout.

Le 17 mars 1959, à minuit, le Dalai Lama quitte le Tibet. Le pandit Nehru l'accueille chaleureusement et lui offre, ainsi qu'aux 80000 Tibétains fuyant les persécutions, l'asile politique en Inde.

Aujourd'hui, quand il n'est pas en voyage pour donner des enseignements ou attirer l'attention sur la question du Tibet, le Dalai Lama réside à Dharamsala, village situé dans les Himalaya indiens, où se trouve également l'administration centrale tibétaine en exil. Il ne retournera vivre dans son pays que lorsque la question du Tibet sera résolue par le dialogue; il a déclaré qu'il n'assumerait aucune position officielle dans un Tibet autonome afin de faciliter l'instauration et le développement d'une démocratie saine. En décembre 1989, il reçoit le prix Nobel de la paix en hommage à son combat pacifique, reconnu et salué par toute la communauté internationale.

Depuis plus de quatre ans, une délégation d'émissaires du Dalai Lama rencontre régulièrement des représentants des autorités chinoises. Mais les nombreuses différences fondamentales persistent, et ces discussions n'ont pas abouti à ce qu'espérait le peuple tibétain en exil: une réelle autonomie pour les territoires tibétains regroupant encore une majorité de Tibétains malgré l'afflux constant et massif de population chinoise.

Loin d'être un doux rêveur – il connaît les enjeux internationaux économiques et politiques –, son attitude réaliste et pratique le prouve, le Dalai Lama croit à l'édification d'un monde plus paisible, plus humain et plus beau.

Les trois principaux engagements de Sa Sainteté le Dalai Lama

Tout d'abord, au niveau de l'être humain, le premier engagement de Sa Sainteté est de promouvoir les valeurs humaines telles que la compassion, le pardon, la tolérance, le contentement et l'auto-discipline /maîtrise de soi. Tous les êtres humains se ressemblent. Tous aspirent au bonheur et ne veulent pas souffrir. Même ceux qui ne croient en aucune religion reconnaissent l'importance de ces valeurs humaines pour rendre leur vie plus heureuse. Sa Sainteté considère ces valeurs humaines comme éthique laïque. Sa Sainteté reste engagé pour parler de l'importance de ces valeurs humaines et les partager avec tous ceux qu'elle rencontre.

Ensuite, au niveau de la pratique religieuse, le second engagement de Sa Sainteté est de promouvoir une compréhension ainsi qu'une harmonie parmi les traditions religieuses majeures à travers le monde. Malgré des différences d'ordre philosophique, toutes disposent du même potentiel visant à rendre les êtres humains bons. Il est donc important que toutes les traditions religieuses se respectent les unes les autres et reconnaissent chacune la valeur de l'autre. Au niveau de l'individu, il peut n'y avoir qu'une seule vérité et une seule religion. Cependant, au sein une communauté libre, plusieurs vérités et religions doivent pouvoir exister.

Enfin, Sa Sainteté est un Tibétain et porte le titre de « Dalai Lama ». Les Tibétains s'en remettent à lui. Son troisième engagement est donc d'œuvrer pour la cause tibétaine. Sa Sainteté a la responsabilité d'agir en tant que le porte-parole libre des Tibétains dans leur lutte pour la justice. Ce troisième engagement n'aura plus lieu d'être une fois qu'une solution bénéfique mutuelle aura été trouvée entre les Tibétains et les Chinois.

Quoi qu'il en soit, Sa Sainteté poursuivra les deux premiers engagements jusqu'à son dernier souffle.

Quelques citations du Dalai-Lama

Responsabilité universelle : Pour relever le défi aujourd'hui, nous devons développer un plus grand sentiment de responsabilité universelle. Chacun de nous doit travailler, non pas seulement pour soi-même ou sa famille, ou sa nation, mais pour le bien-être de toute l'humanité. La responsabilité universelle est la clé de notre survie ; elle est le meilleur socle pour construire la paix dans le monde.

Religion : Ma religion est simple. Elle est celle de la générosité et de l'amour. Si vous pouvez aider les autres, faites-le. Mais si vous ne le pouvez pas, au moins de leur nuisez pas. C'est l'essence de toutes les traditions religieuses.

Tolérance : Je crois qu'il vaut mieux qu'il y ait plusieurs religions et philosophies plutôt qu'une seule religion et une seule philosophie. C'est une nécessité car nos dispositions mentales sont différentes. Chaque religion propose des idées et des techniques spécifiques. Les apprendre et les intégrer ne pourra qu'enrichir notre propre foi.

Environnement : Prendre soin de notre planète, c'est comme prendre soin de notre propre maison. Puisque nous sommes issus de la nature, ne pas la respecter n'a aucun sens. C'est pourquoi je dis que, la question de l'environnement ne peut être comparée à la religion, l'éthique ou la morale. Ces dernières sont du « luxe » car nous pouvons survivre sans elles. Par contre, nous ne survivrons pas si nous détruisons la nature.

Inde : Nous, les réfugiés Tibétains, sommes reconnaissants envers le peuple de l'Inde, non pas uniquement parce qu'il nous aide et nous a accueilli, mais surtout parce que plusieurs générations de Tibétains ont reçu la lumière et la sagesse de ce pays. Sur le plan culturel, nous sommes fidèles aux traditions de l'Inde et conscients de notre appartenance à ce pays.

Chine : Nous ne sommes pas anti-Chinois, et nous ne sommes même pas contre ses dirigeants car ils sont aussi nos frères et nos sœurs. S'ils avaient la liberté de choisir, ils ne se seraient pas engagés dans une action destructrice car celle-ci porte atteinte à leur image. J'ai de la compassion pour eux aussi.

Site officiel du Dalai Lama : www.dalailama.com (english)

Les bureaux du Tibet

REPRESENTATION DE SA SAINTETE LE DALAI LAMA ET DE L'ADMINISTRATION TIBETAINE EN EXIL

Fondé en 1992, le Bureau du Tibet Paris, à l'instar des autres bureaux de représentation (New Delhi, New York, Londres, Tokyo, Genève, Canberra, Moscou, Pretoria, Taipei, Washington, Bruxelles), est la représentation officielle de Sa Sainteté le Dalai-Lama et de l'Administration centrale tibétaine en exil, auprès de la France.

Le Bureau veille aux intérêts tibétains dans le pays d'accueil et aide à une meilleure compréhension de la situation du Tibet et de son peuple. Il supervise les déplacements de Sa Sainteté le Dalai-Lama et des délégations officielles tibétaines en France. En contact direct avec le gouvernement, le Parlement, les médias et les organisations non gouvernementales, il suit l'évolution de la situation au Tibet et fournit les informations disponibles à tous ceux qui en expriment le souhait. Ses responsables interviennent régulièrement dans les expositions, conférences et autres manifestations relatives au Tibet. Par ailleurs, le Bureau peut conseiller tout organisme ou personne qui souhaite apporter des aides financières ou techniques au profit de la communauté tibétaine.

Depuis 1996, face à la demande croissante du public francophone, le Bureau du Tibet, Paris, publie le magazine trimestriel « *Actualités tibétaines* » qui s'est vite imposé comme une publication de référence sur le Tibet. Le magazine est proposé par abonnement mais est présenté à titre gracieux aux gouvernements, corps constitués et aux parlementaires membres d'un Groupe Tibet.

Depuis janvier 2009, M. Tashi Wangdi, Représentant de Sa Sainteté le Dalai-Lama dirige le Bureau, assisté dans ses missions par un secrétaire, un assistant mais également des bénévoles occidentaux.

BUREAU DU TIBET

84, bd Adolphe Pinard

75014 PARIS

Téléphone : 01 46 56 54 53

Télécopie : 01 41 17 00 14

Courriel : tibetoffice@orange.fr

SITES WEB : www.tibet.net (arabe, deutsche, english, espagnol, japonais, russe,)

www.tibet-info.net (français)

Le Tibet

LE TEMPS PRESSE !

LE TIBET est, historiquement, un pays indépendant depuis l'an 127 avant J.C. Surnommé "le Toit du Monde", sa situation géographique l'a longtemps tenu à l'écart des affaires du monde. En 1949/50, la Chine a enclenché, en lançant contre lui son Armée populaire de Libération, le processus d'assimilation au communisme de cette ancienne civilisation. Officiellement, la Chine parle alors de « libérer le Tibet du joug des impérialistes occidentaux » et d'éliminer « les contre révolutionnaires ». Or, en tout et pour tout, on comptait alors sept Occidentaux au Tibet, engagés dans des projets civils. Et presque aucun Tibétain n'aspirait, ni ne souhaitait une « révolution » politique importée de l'étranger pour réformer la société ou les institutions du pays. En effet, conscient de leur importance, le 13^{ème} Dalai Lama avait engagé des réformes dès le début du 20^{ème} siècle et celles-ci suivaient leurs cours !

L'invasion, puis l'occupation du Tibet, constituent des actes d'agression perpétrés en violation du Droit international. L'ONU a adopté trois résolutions sur le Tibet en 1959, 1961 et 1965, dénonçant la privation des « droits fondamentaux et des libertés fondamentales du peuple tibétain », et notamment de son « droit à l'autodétermination ». Suite au soulèvement national du peuple tibétain le 10 mars 1959, suivi par celui des femmes tibétaines, le 12 mars 1959, son dirigeant, le Dalai Lama a été contraint à l'exil pour sauver le peu de ce qui restait du Tibet, et ce, après dix ans de cohabitation difficile avec la Chine. Le 23 mars 1959, l'armée chinoise plante le drapeau rouge sur le Palais du Potala, et le 28 mars, Zhou En Lai annonce la dissolution du gouvernement « local » du Tibet. Les documents officiels chinois parlent de cette période comme de l'« entrée des réformes démocratiques » au Tibet.

Découpage administratif arbitraire : Le Tibet historique est constitué de trois provinces : l'U-Tsang, le Kham et l'Amdo, représentant ensemble une superficie de 3,8 millions de km². Mais, aujourd'hui, la superficie du Tibet a été réduite de moitié : en 1955, l'Amdo est rebaptisé Qinghai et une partie importante du Kham est intégrée aux provinces chinoises voisines du Gansu, du Sichuan et du Yunnan. En septembre 1965, ce qui restait du Tibet, soit l'U-Tsang et une petite partie du Kham, recevait des autorités chinoises le nom de « Région Autonome du Tibet ». Désormais, lorsque la Chine parle du Tibet, c'est à cette seule région qu'elle fait référence. Et, aujourd'hui, elle accuse le Dalai Lama de réclamer le « Grand Tibet » ou un quart de superficie du territoire chinois.

Transferts de populations : Une enquête menée par l'Administration en exil a révélé que, de 1951 à 1978, plus de 1,2 million de Tibétains ont péri du fait de l'occupation chinoise. De plus, le transfert des populations Han au Tibet menace l'existence même de la nation tibétaine. En 2001, la Chine a lancé un projet de développement de l'Ouest comprenant la construction d'une voie ferroviaire de Golmud (en tibétain : Gormo) à Lhasa, aujourd'hui ouverte. Tous ces projets visent à accentuer le déséquilibre démographique et à marginaliser davantage le peuple tibétain. Actuellement, on compte au Tibet 5,5 millions de Tibétains pour plus de 7,5 millions de Chinois. Mais les autorités de Pékin, dont on connaît la fiabilité des statistiques, ne fournissent les chiffres des populations d'ethnie tibétaine que de la « Région autonome du Tibet ».

Emprisonnements politiques : Toute activité politique, même pacifique, est considérée comme le plus grave des crimes ; elle est sanctionnée par des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie, voire par la peine de mort. Au 31/12/2008, on dénombrait 190 prisonniers politiques au Tibet (chiffre fourni par : www.tchrd.org). Leurs crimes : détenir une photo du Dalai-Lama, brandir le drapeau tibétain et crier "Tibet libre" lors de manifestations, coller des affiches, traduire et répandre le texte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou parler de la situation des Droits de l'Homme avec des étrangers. Parmi les prisonniers figure Tenzin Delek Rinpotché, un dignitaire religieux de 54 ans arrêté en avril 2002 pour "conspiration ayant causé une série d'explosions" et condamné à la perpétuité, ainsi que le Panchen-Lama, détenu en un lieu secret depuis sa reconnaissance à l'âge de 5 ans, en 1995. En mars 2008, la répression armée chinoise contre les manifestants civils qui a fait 220 morts, 1294 blessés, et 5600 arrestations, 290 condamnations, 1000 disparitions chez les Tibétains, a démontré une fois de plus un déni total de liberté. Sans le dire, la loi martiale reste en vigueur et tout le territoire tibétain est fermé aux voyageurs ou journalistes indépendants.

Destruction d'une culture : Avant son invasion, le Tibet comptait 6 000 monastères et monuments historiques. En 1979, à l'exception de 13 d'entre eux, tous étaient en ruines. Depuis 1979, les Tibétains sont autorisés à reconstruire certains monastères. Cependant l'étude et la transmission du bouddhisme y sont sévèrement contrôlés. De plus, le nombre de moines que chaque monastère peut accueillir est limité. En 1996, la Chine a lancé la campagne de "rééducation patriotique" dans les monastères et couvents au Tibet. De 1996 à 2001, 20 000 religieux ont été chassés de leurs monastères.

En 2001, les autorités chinoises ont expulsé 6000 religieux tibétains après avoir détruit leur monastère (Serthar). La politique démographique et culturelle mise en place par les autorités au Tibet visant à terme à assimiler le peuple tibétain constitue un "génocide culturel".

Environnement dévasté : Avant l'invasion, le Tibet était couvert de très anciennes forêts représentant 221 000 km². La politique systématique de déboisement conduite par la Chine en a réduit la superficie à un peu plus de 130 000 km². Avec ses 35 000 km² de lacs, le Tibet est le principal réservoir d'eau de l'Asie et c'est au Tibet que ses plus grands fleuves prennent source. Les inondations qui ont ravagé la Chine lors de l'été 1998 n'ont fait que confirmer les préoccupations exprimées par les Tibétains de longue date. Le déboisement anarchique en amont du fleuve Yangtsé (Dritchou en tibétain) sur le plateau du Tibet a été considéré comme la principale cause de ces inondations. Officiellement, 94 des 160 minéraux connus au monde sont présents et exploités au Tibet. La Chine utilise le plateau du Tibet pour y fabriquer des armes atomiques, stocker des déchets nucléaires et y stationner ses ogives nucléaires.

Education et soins médicaux : Au moins 50 % des Tibétains au Tibet sont illettrés. Tout est mis en oeuvre pour les dissuader d'étudier leur langue. Dans les zones rurales, les écoles n'existent pas ou n'en ont que le nom. De même, les tâches administratives ne se font qu'en chinois. A l'inverse, dans la communauté en exil, plus de 92 % des enfants et des jeunes sont scolarisés et apprennent la langue tibétaine. Chaque année, environ 2000 Tibétains quittent clandestinement le Tibet, pour la plupart à la recherche d'une meilleure éducation scolaire ou monastique en exil. En 2007, 2338 Tibétains ont ainsi fui leur pays. La fusillade contre des réfugiés par l'armée chinoise à la frontière tibéto-népalaise au col de Nangpa-La le 30 septembre 2006 a rappelé de manière cruelle les périls encourus par ces candidats à l'exil. L'accès aux soins médicaux coûte très cher. Pékin se vante d'assurer la gratuité des soins au Tibet, mais ceux qui ne peuvent pas acquitter la provision (800 à 1000 Yuan), soit la majorité d'entre eux, ne sont pas soignés, quel que soit leur état. Même si quelques villes sont équipées, les zones rurales connaissent une grande pénurie en matériel médical et en personnel.

Lutte pacifique : Dès son arrivée en Inde en avril 1959, le Dalai-Lama a reconstitué une administration qui fonctionne selon les principes modernes de la démocratie. En 1960, une Charte constitutionnelle fut promulguée par le Parlement en exil dont la dimension démocratique a été élargie en 1991. L'administration prend en charge les réfugiés et concentre ses efforts sur l'éducation des enfants.

Elle aide aussi le peuple tibétain dans sa lutte pacifique pour recouvrer la liberté. Depuis la réouverture du Tibet par Deng Xiaoping en 1979, le gouvernement en exil cherche à résoudre le problème tibétain par des négociations directes avec Pékin. Le peuple tibétain n'accepte pas le statut actuel du Tibet sous l'autorité de la République populaire de Chine. En même temps, il ne recherche pas l'indépendance, et encore moins la séparation d'avec la Chine. Il propose une solution intermédiaire entre ces deux alternatives pour créer les conditions d'une réelle autonomie pour tous les Tibétains vivant dans les trois provinces du Tibet

historique et, ce, dans le strict respect de la Constitution et de la Loi sur l'autonomie ethnique régionale de la Chine. Cet objectif porte le nom de politique de la *Voie médiane*. Position modérée et non partisane, une telle voie sauvegarderait les intérêts vitaux de toutes les parties et contribuerait à assurer : pour les Tibétains, la protection et la préservation de leur culture, de leur religion et de leur identité nationale ; pour les Chinois, la sécurité et l'intégrité nationale de la « mère Patrie » ; pour les voisins et les tierces parties, enfin, des frontières sûres et des relations internationales pacifiques.

Or malgré la reprise des contacts sino-tibétains en 2002, et à l'issue de huit rencontres successives, les autorités de Pékin ont rejeté nettement le *Mémoire sur l'autonomie réelle pour le peuple tibétain* qui fixait les modalités précises de l'autonomie régionale souhaitée par les Tibétains. Contrairement à ce que disent les dirigeants chinois, le Dalai-Lama n'a pas l'ambition douteuse de restaurer un régime dépassé et ancien. Ne nous détournons pas de la réalité de la situation du peuple tibétain. La question du Tibet ne se résume pas à celle de la personne du Dalai Lama : il s'agit du devenir du peuple tibétain. Malgré l'immense légitimité conférée par l'histoire et le destin de son peuple, le Dalai-Lama a déclaré publiquement qu'il n'assumerait aucune position officielle dans un Tibet libre afin de faciliter l'instauration et le développement d'une démocratie saine. Le leader tibétain appelle de ses vœux pour un **Tibet libre, moderne, laïque, démocratique et respectueux de la Constitution de la Chine**. Le bien-fondé de la position du Dalai-Lama est reconnu internationalement et lui a valu le Prix Nobel de la Paix en 1989. Contrairement à ce que la Chine veut faire croire au monde, le problème tibétain n'a rien à voir avec des débats idéologiques obscurs, ni avec une lutte pour le pouvoir. Il s'agit du sort de six millions des Tibétains dont les droits ont été confisqués de force. Le combat du peuple tibétain est celui de la vérité contre le mensonge, de la non-violence contre la violence, de la démocratie contre un régime autoritaire, de la justice contre l'injustice et de la liberté contre la privation de liberté.

Le Tibet à la recherche de la paix.

LA POLITIQUE DE LA VOIE MEDIANE

Jusqu'en 1979, l'Administration Centrale Tibétaine et le peuple tibétain ont adopté une politique visant à recouvrer l'indépendance du Tibet. Cependant, de grands changements ont bouleversé le monde, devenu interdépendant politiquement, militairement et économiquement. Sachant que des changements allaient s'opérer en Chine et que le temps viendrait pour les deux parties d'engager de réelles négociations, le Dalai Lama se prépare, depuis longtemps, à des solutions négociées pour résoudre pacifiquement la question du Tibet. Dans les années 1970, au cours de réunions avec les membres de son cabinet, Sa Sainteté a décidé, à la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain, que les aspirations du peuple tibétain pourraient être satisfaites même si le Tibet était considéré comme une partie de la Chine, à condition d'avoir un réel statut d'autogestion, donc une réelle autonomie. Or, depuis qu'elle est présente au Tibet la Chine a institué, de façon arbitraire, un découpage administratif du Tibet en cinq zones :

1. Région autonome du Tibet.
2. Province du Qinghaï.
3. Comté autonome tibétain de Tianzu et Préfecture autonome tibétaine de Gannan, tous deux se trouvant dans la province de Gansu.
4. Préfecture autonome Tibétain-Qiang de Aba, Préfecture autonome tibétaine de Ganzi et Comté tibétain autonome de Mili dans la province du Sichuan.
5. Préfecture autonome tibétaine de Dechen dans la province du Yunnan.

L'autonomie accordée par la Chine aux Tibétains reste un terme fictif dans la mesure où en pratique les Tibétains n'ont pas le pouvoir de décider de leurs propres affaires. Sa Sainteté demande à ce que tous ces territoires soient réunifiés en une zone administrative unique et que soit accordée une réelle autogestion avec un gouvernement démocratique. Un tel accord, comme le suggère Sa Sainteté, assurerait la préservation de la religion et de la culture tibétaines en donnant aux Tibétains la capacité de décider de leur propre développement socio-économique.

Le peuple tibétain n'accepte pas le statut actuel du Tibet sous l'autorité de la République populaire de Chine et ne cherche plus l'indépendance du Tibet. Il est prêt à suivre un chemin intermédiaire, tracé par une politique modérée permettant d'accéder à une réelle autonomie pour tous les Tibétains vivant dans

les trois provinces traditionnelles du Tibet, dans le cadre de la République populaire de Chine.

Selon cette politique de la « Voie médiane », qui sauvegarde les intérêts vitaux de toutes les parties concernées, la Chine pourrait demeurer responsable de la défense et des affaires étrangères du Tibet. La Chine pourrait également aider le Tibet en matière d'éducation et de développement économique. De telles dispositions garantiraient à la Chine une stabilité à long terme ainsi que son intégrité territoriale. Les Tibétains n'auraient alors aucune raison de se séparer de la Chine. C'est le point principal de l'approche dite de la « Voie médiane » prônée par le Dalai Lama et qui constitue la base des négociations avec le gouvernement de la République populaire de Chine pour résoudre la question du Tibet.

Chronologie des contacts sino-tibétains depuis 1979 :

Février 1979 Deng Xiaoping rencontre M. Gyalo Thondup, frère aîné du Dalai Lama, à Pékin et lui fait part de la volonté de la Chine de discuter avec les Tibétains et de résoudre tous les problèmes hormis celui de la complète indépendance du Tibet. Deng invite également les Tibétains en exil à venir au Tibet pour constater d'eux-mêmes la réalité de la situation.

Août 1979 Le Dalai-Lama envoie une première Mission d'enquête au Tibet.

Mai 1980 Une deuxième Mission d'enquête se rend au Tibet.

Juillet 1980 Une troisième Mission d'enquête se rend au Tibet.

Septembre 1980 Le Dalai-Lama propose d'envoyer cinquante instituteurs diplômés issus de la communauté en exil afin d'aider au développement de l'enseignement au Tibet. Il propose également d'ouvrir un bureau de liaison à Pékin afin d'établir une relation de confiance entre le Gouvernement chinois et les Tibétains. La Chine se soustrait à ces propositions en demandant un report provisoire.

Mars 1981 Le Dalai-Lama écrit à Deng Xiaoping. Il observe que les trois délégations ont pu constater les conditions très difficiles qui règnent au Tibet et que de réels efforts doivent être fournis pour régler le problème. Le Dalai-Lama invite la Chine à améliorer les relations aussi bien entre la Chine et le Tibet qu'entre les Tibétains de l'extérieur et de l'intérieur. Il accepte le report de l'ouverture d'un bureau de liaison au Tibet mais insiste pour que les instituteurs soient rapidement autorisés à mener leurs missions éducatives au Tibet.

Juillet 1981 Hu Yaobang, Secrétaire général du PC chinois, répond en proposant la « Politique en cinq points à l'égard du Dalaï-Lama ». Il demande au Dalaï Lama et ses fidèles de rentrer tout en soulignant que ce dernier pourra jouir du même statut politique et des mêmes conditions de vie qu'avant 1959. Toutefois il ne devrait pas fixer sa résidence au Tibet et ni y occuper aucun poste. S'il le souhaite, il pourra rendre épisodiquement au Tibet. Ses fidèles ne devraient rencontrer aucun problème de travail ni de conditions de vie, tout étant fait pour que la situation soit meilleure qu'autrefois.

Avril 1982 Une mission tibétaine composée de trois délégués se rend à Pékin pour engager des discussions exploratoires avec les dirigeants chinois. Les délégués ont souligné à leurs homologues Chinois que la question du Tibet ne se résumait pas à la question du statut personnel du Dalaï Lama ou de ses fonctionnaires, mais qu'il s'agissait du bien-être de l'ensemble du peuple tibétain vivant au Tibet. La délégation se heurte à l'intransigeance des dirigeants chinois.

Octobre 1984 La même mission exploratoire, composée des trois délégués, se rend à Pékin pour une nouvelle séance de discussion. De nouveau, ils se heurtent aux mêmes intransigeances du côté chinois.

Juillet 1985 La quatrième Mission d'enquête se rend dans la région nord-est du Tibet.

Septembre 1987 Le Dalaï-Lama, s'adressant à la Commission des Droits de l'Homme du Congrès des Etats-Unis, propose son Plan de paix en cinq points dans lequel il demande : « à la Chine de s'engager sérieusement dans des négociations pour résoudre la question du futur statut du Tibet ».

Juin 1988 S'adressant au Parlement Européen à Strasbourg, le Dalaï Lama détaille son Plan de paix en cinq points et propose d'entamer des pourparlers qui aboutiraient à la création d'une entité politique démocratique d'autogestion pour l'ensemble des trois provinces du Tibet. Cette entité sera « rattachée à la République populaire de Chine » de telle manière que le Gouvernement chinois conserve la gestion de la politique étrangère et de la défense du Tibet.

Septembre 1988 Pékin fait part de sa volonté d'entamer les négociations avec les Tibétains et demande au Dalaï Lama d'en choisir la date et le lieu.

Octobre 1988 Un communiqué de presse provenant de Dharamsala accueille l'annonce de Pékin et propose de débiter les discussions à Genève en janvier 1989. Le communiqué désigne une délégation composée de six membres du gouvernement tibétain ainsi qu'un conseiller juridique en la personne du juriste hollandais, M. Michael van Walt.

Novembre 1988 Le Gouvernement chinois se replie sur ses positions rigides et annonce que la Plan de paix de Strasbourg ne peut constituer des bases de négociations. La Chine impose plusieurs autres conditions qui stipulent que seul Pékin, Hongkong ou une représentation diplomatique chinoise doit être le lieu de futures négociations ; que la délégation tibétaine proposée n'est pas acceptable car tous ses membres se seraient engagés dans des activités séparatistes ; qu'aucun étranger ne peut participer à la délégation tibétaine et que la Chine désire s'entretenir directement avec le Dalai Lama ou ses conseillers de confiance comme M. Gyalo Thondup.

Décembre 1988 Dharamsala accepte d'inclure M. Gyalo Thondup à la délégation mais maintient sa position dans les autres domaines.

Avril 1989 Dharamsala propose d'envoyer une délégation exploratoire à Hongkong pour examiner à nouveau des conditions imposées par Pékin. Mais peu après, Pékin ne manifeste plus d'intérêt pour la tenue de ces pourparlers.

Octobre 1991 Le Dalai-Lama fait une nouvelle proposition à Pékin. Dans son allocution à l'Université de Yale, il exprime son souhait de se rendre au Tibet en compagnie des hauts fonctionnaires chinois pour évaluer la situation sur le terrain au Tibet.

Décembre 1991 Le Dalai-Lama propose d'organiser une réunion avec le Premier Ministre Li Peng lorsque celui-ci se rendra à New Delhi.

Janvier 1992 Face au refus persistant de Pékin d'accepter les propositions du Dalai Lama, le Parlement tibétain en exil adopte une résolution qui stipule qu'il n'entamera aucune action en direction de la négociation tant que l'attitude des dirigeants chinois n'évoluera de façon constructive.

Avril 1992 L'ambassade chinoise à New Delhi invite M. Gyalo Thondup à se rendre en Chine pour discuter. L'ambassade affirme que la position du Gouvernement chinois était jadis «conservatrice» mais qu'il veut désormais se montrer «flexible» si les Tibétains sont prêts à être «réalistes».

Juin 1992 M. Gyalo Thondup effectue un voyage en Chine avec l'accord du Dalai Lama mais le Gouvernement chinois se replie sur ses positions rigides concernant le Tibet et évoque de graves allégations à l'encontre du Dalai-Lama.

Juin 1993 Dharamsala envoie en Chine une mission composée de deux personnes chargées de résoudre les malentendus suscités par les dirigeants chinois lors de leur entretien avec M. Gyalo Thondup. La mission remet un mémorandum en treize points rédigé par le Dalai-Lama et adressé à Deng Xiaoping et Jiang Zemin. Dans le mémorandum, le Dalai-Lama établit la liste des

efforts qu'il a fourni pour résoudre la question du Tibet par les négociations pacifiques. Il affirme : «Si nous, les Tibétains, étions satisfaits de nos droits fondamentaux, nous serions capables d'apprécier la vie en commun avec les Chinois ».

La même année, la Chine rompt toutes les voies officielles de communication avec Dharamsala. Les canaux non-officiels ou semi-officiels restent néanmoins ouverts.

Juin 1998 Lors d'une conférence de presse commune avec le Président des Etats-Unis, Bill Clinton, à Pékin, le Président Jiang Zemin dit son désir d'entamer des négociations avec les Tibétains si le Dalai-Lama reconnaît publiquement que le Tibet est une partie inaliénable de la Chine et que Taiwan est une province chinoise.

Mars 1999 Lors de son message annuel du 10 mars, le Dalai Lama déclare que la Chine a durci sa position en ce qui concerne une entrée en discussion avec lui.

Décembre 1999 Pékin décide de couper également les voies non-officielles de communication avec Dharamsala.

Juillet 2000 M. Gyalo Thondup se rend à Pékin et rencontre trois fonctionnaires du Front Uni qui se montrent prêts à discuter du retour sans condition du Dalai-Lama.

Septembre 2000 Le Dalai Lama propose d'envoyer une mission à Pékin porteuse d'une lettre dans laquelle il avance des mesures susceptibles de résoudre la question du Tibet. La Chine ne répond pas à cette proposition.

Septembre 2002 Brisant dix longues années d'impasse dans les relations entre Dharamsala et Pékin, une délégation de quatre membres, conduite par M. Lodi Gyaltsen Gyari, effectue une visite en Chine et au Tibet. La délégation passe également un mois à visiter différentes régions. Le but de cette mission est de rétablir un contact direct avec les dirigeants de Pékin et de créer ainsi des conditions favorables à la poursuite de rencontres directes.

Mai 2003 Comme suite à la visite de septembre 2002, la même délégation repart pour la Chine et le Tibet. Cette visite intervient lors de la période de transition des dirigeants du Parti communiste et du Gouvernement chinois. La délégation a pu s'engager dans un dialogue approfondi avec les nouveaux leaders chinois et les officiels responsables des affaires tibétaines.

Septembre 2004 Faisant suite aux réunions précédentes, les deux parties ont pu échanger largement leur point de vue sur la question du Tibet. Ces discussions ont été menées de façon directe et franche dans une ambiance amicale. Les émissaires se sont rendus compte de profondes divergences sur plusieurs points, notamment ceux ayant trait aux questions fondamentales. Les deux parties ont reconnu la nécessité de poursuivre le dialogue pour trouver des points de convergence. La partie tibétaine a insisté sur la nécessité pour les deux parties de montrer une plus grande flexibilité et une vision à long terme dans le but de minimiser les divergences.

Juillet 2005 La 4^{ème} rencontre a lieu à l'ambassade de Chine à Berne en Suisse. La partie chinoise reconnaît que les rencontres directes sont devenues une pratique régulière. Elle assure aux Tibétains que les dirigeants du Parti communiste chinois accorde une très grande importance à leurs relations avec Sa Sainteté le Dalaï Lama.

Février 2006 La 5^e rencontre a lieu à Pékin. Les deux parties ont pu identifier les points de divergences majeurs et leurs raisons. Ils ont aussi pris en compte les conditions nécessaires à la résolution de ces divergences. Les émissaires tibétains ont exprimé à cette occasion le souhait du Dalaï-Lama de se rendre en Chine en pèlerinage.

Juillet 2007 La 6^e rencontre a lieu à Shanghai et à Nankin. Les émissaires tibétains ont réaffirmé de la manière la plus claire possible les positions du Dalaï Lama afin de résoudre la question du Tibet et ont insisté sur l'urgence qu'il y a à initier un dialogue concret.

Mai 2008 Une *rencontre informelle* a lieu à Shenzhen avec pour objectif de parler de la situation critique au Tibet. La délégation tibétaine a rejeté catégoriquement les accusations dirigées contre Sa Sainteté le Dalaï Lama le soupçonnant d'être l'instigateur des manifestations et troubles au Tibet et de saboter les JO de Pékin. Elle a invité la Chine à répondre aux préoccupations légitimes du peuple tibétain de manière réaliste et constructive, notamment en mettant fin à la répression actuelle.

Juillet 2008 La 7^e rencontre qui intervient à un moment critique dans les relations sino-tibétaines a lieu à Pékin. La délégation tibétaine a rappelé aux Chinois qu'en l'absence de tout engagement sérieux et sincère de leur part pour continuer l'actuel processus de dialogue, le but ne pourra être atteint. La partie chinoise a reconnu que le processus de dialogue avait été productif mais averti qu'une question si complexe et qui dure depuis un demi-siècle ne pourra pas être résolue en l'espace de quelques années. Un rendez-vous est pris pour la prochaine rencontre, au mois d'octobre 2008.

5 novembre 2008. 8ème round des contacts sino-tibétains à Pékin. Mémoire sur l'autonomie réelle pour le peuple tibétain présenté aux négociateurs chinois qui ont rejeté net cette proposition.

17 au 22 novembre 2008 : Convocation d'une réunion spéciale de tous les responsables de la communauté en exil pour débattre du cours à suivre sur les relations sino-tibétaines afin de régler le problème du Tibet. 581 délégués participent à cette réunion, la première depuis 60 ans. Il en résulte une union sacrée derrière le Dalaï Lama.